

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20241216-329965-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 26 décembre 2024

Publié le 26 décembre 2024

Suite à la convocation en date du 2 décembre 2024
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 16 DÉCEMBRE 2024

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Nicolas LEBLANC, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Claudine DEROEUX donne pouvoir à Eric RENAUD, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Valérie LETARD donne pouvoir à Stéphane DIEUSAERT, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Marie SANDRA donne pouvoir à Luc MONNET, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Laurent DEGALLAIX, Mickaël HIRAUX, Sylvie LABADENS, Nicolas SIEGLER, Jean-Noël VERFAILLIE.

OBJET : Acquisitions routières et/ou indemnités des occupants.

Vu le rapport DI/2024/410

DECIDE à l'unanimité:

I – Concernant l’acquisition des parcelles cadastrées AA 625 et 627 à Ecaillon :

- d’approuver l’acquisition par le Département du Nord de deux emprises sises à Ecaillon, aux conditions reprises ci-jointes en annexe II/a, au prix total de 1 € hors frais d’acte authentique sous la forme administrative estimés à 12 € et selon les conditions ci-dessus précisées ;
- d’autoriser Monsieur le Président à signer l’acte correspondant et tous actes qui en seront la suite et la conséquence ;
- d’imputer la dépense correspondante sur l’opération 21003OP008 – enveloppe 21003E16 du budget départemental 2025.

II – Concernant l’acquisition de la parcelle cadastrée AA 623 à Ecaillon :

- d’approuver l’acquisition par le Département du Nord d’une parcelle sise à Ecaillon, aux conditions reprises ci-jointes en annexe II/b, au prix total de 1 € hors frais d’acte authentique sous la forme administrative estimés à 12 € et selon les conditions ci-dessus précisées ;
- d’autoriser Monsieur le Président à signer l’acte correspondant et tous actes qui en seront la suite et la conséquence ;
- d’imputer la dépense correspondante sur l’opération 21003OP008 – enveloppe 21003E16 du budget départemental 2025.

III – Concernant l’acquisition de la parcelle cadastrée A 774 à Camphin-en-Carembault :

- d’approuver l’acquisition par le Département du Nord d’une parcelle sise à Camphin-en-Carembault, aux conditions reprises ci-jointes en annexe II/c, au prix total de 50 000 € hors frais d’acte authentique sous la forme administrative estimés à 12 € et selon les conditions ci-dessus précisées ;
- d’autoriser Monsieur le Président à signer l’acte correspondant et tous actes qui en seront la suite et la conséquence ;
- d’imputer la dépense correspondante sur l’opération 21003OP018 - enveloppe 21003E16 du budget départemental 2025.

DECIDE à la majorité :

I – Concernant l’acquisition d’un immeuble bâti dans le cadre du projet de contournement nord de Maubeuge (RD 649) :

- d’approuver l’acquisition par le Département du Nord des parcelles sises à La Longueville, aux conditions reprises ci-jointes en annexe II/d, au prix total de 188 200 € hors frais d’acte notarié estimés à 3 200 € et selon les conditions ci-dessus précisées ;
- d’autoriser Monsieur le Président à signer l’acte correspondant et tous actes qui en seront la suite et la conséquence ;
- d’imputer la dépense correspondante sur l’opération 21001OP003 - enveloppe 21001E11 du budget départemental 2025.

II – Concernant l’acquisition de la parcelle bâtie cadastrée B 2078 à La Longueville :

- d’approuver l’acquisition par le Département du Nord d’une parcelle sise à La Longueville, aux conditions reprises ci-jointes en annexe II/e, au prix total de 12 200 € hors frais d’acte notarié estimés à 1 400 € et selon les conditions ci-dessus précisées ;
- d’autoriser Monsieur le Président à signer l’acte correspondant et tous actes qui en seront la suite et la conséquence ;
- d’imputer la dépense correspondante sur l’opération 21001OP003 - enveloppe 21001E11 du budget départemental 2025.

Le quorum a été vérifié à l’appel de l’affaire à 16 h 45.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 8 pouvoirs.

Vote intervenu à 16 h 46.

Au moment du vote, 61 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	8
Absents sans procuration :	13
N’ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	69 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

I – Concernant l’acquisition des parcelles cadastrées AA 625 et 627 à Ecaillon, l’acquisition de la parcelle cadastrée AA 623 à Ecaillon, l’acquisition de la parcelle cadastrée A 774 à Camphin-en-Carembault :

Abstentions :	0
Total des suffrages exprimés :	69
Majorité des suffrages exprimés :	35
Pour :	69 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s Madame BAILLEUL, Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)
Contre :	0

II – Concernant l’acquisition d’un immeuble bâti dans le cadre du projet de contournement nord de Maubeuge (RD 649) ainsi que l’acquisition de la parcelle bâtie cadastrée B 2078 à La Longueville :

Abstentions :	0
Total des suffrages exprimés :	69
Majorité des suffrages exprimés :	35
Pour :	63 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Madame BAILLEUL, Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)
Contre :	6 (Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de
l'Achat Public,

Eric LECAT